



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ardèche

à retourner à la DIPER pour le 31 mars 2019 au plus tard
(Cachet de la poste faisant foi)

1 point par enfant

FICHE BAREME ENFANT A NAITRE
(cf. circulaire page 8)

Nom - Prénom de l'agent :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Tel. portable ou fixe :

Affectation 2018/2019 :

**Enfant à naitre au 31 décembre 2018
Date de début de grossesse avant le 1^{er} janvier 2019.**

Pièces à fournir :

- déclaration de grossesse ou certificat médical.
- et pour un couple ni marié, ni pacsé, attestation de reconnaissance anticipée des deux parents.
Justificatifs à fournir au plus tard le 31 mars 2019 à la division des personnels (DIPER).

Date et signature :